



Commune de 5330 ASSESSE

Enquête publique

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de Luminus S.A., Boulevard du Roi Albert II, 7 B-1210 Saint-Josse-ten-Noode, en vue d'obtenir le permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation d'un parc de 4 éoliennes de puissance électrique totale maximale de 24 MW, d'une cabine de tête, l'aménagement de chemins d'accès et aires de montage, et la pose de câbles électriques sur le territoire communal de Dinant, un complément d'études d'incidences sur l'environnement a été introduit et est soumis à la consultation du public.

Le bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article 90 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants du Code de l'Environnement. La durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de catégorie B (article D29-13, § 1er, du Code de l'Environnement).

Le dossier peut être consulté à l'administration communale de Dinant, Houyet, Ciney, Hamois, Yvoir, Anhée et Assesse à partir du 7 novembre 2024 jusqu'au 9 décembre 2024 inclus.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
31/10/2024	07/11/2024	Administration communale d'ASSESSE Service Cadre de Vie 09/12/2024 à 12h	Collège communal Esplanade des Citoyens, 4 5330 ASSESSE cadredevie@assesse.be

Le dossier peut être consulté à l'administration communale (service Cadre de Vie) **uniquement sur rendez-vous** à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (de 8h30 à 12h et de 13h à 15h du lundi au jeudi) et le lundi de 15 à 20h sur rendez-vous pris minimum 24h à l'avance (Coordonnées Service Cadre de Vie : 083/63.68.57 - cadredevie@assesse.be). Le dossier peut également être consulté auprès des administrations communales de Dinant, Houyet, Ciney, Hamois, Yvoir et Anhée.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous pris auprès du service cadre de vie d'Assesse.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : Luminus Rue de la Barrière 44 – 4100 Seraing (personne de contact : Pierre Jacques – pierre.jacques@luminus.be)
- du Fonctionnaire Technique du Service Public de Wallonie – DGO3 – Mr Monachino - Département des Permis et des Autorisations – Direction Namur-Luxembourg – Avenue Reine Astrid 39 – 5000 Namur (081/71.53.50)
- du Fonctionnaire Délégué du Service Public de Wallonie – DGO4 – Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie – Direction de Namur – Place Léopold 3 – 5000 Namur (081/24.61.79)
- du service Cadre de Vie de la Commune d'Assesse : Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse - Tel : 083/63.68.57
Mail : cadredevie@assesse.be

Les autorités compétentes pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête sont conjointement le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué.

A Assesse, le 31/10/2024

Pour le Collège communal,

W. LAMBERT

Directrice Générale



J.-L. MOSSERAY

Bourgmestre